

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX**

SEANCE du 02/07/2012

L'an deux mille douze,
Le deux juillet, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du 26 juin 2012, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

| | |
|---|----|
| Nombre de conseillers en exercice : | 19 |
| Nombre de conseillers présents : | 14 |
| Nombre de conseillers présents ou représentés | 1 |
| Nombre de conseillers excusés : | 04 |
| Nombre de conseillers absents : | |

Etaient présents : Mme GUERIN Denise, M. RINALDI Serge, Mme AUBRY Christine, M. CABART J.Claude, MM. GIRARD Pascal, FRERSON Alain, SERGENT J.Marie, MM. JEANNOT Christophe, LALLOUETTE Joël, Mme FONTANIVE Marzéna, MM. PIERRARD Didier, Mme WINISDOERFFER Inè, Mme LECLERE Claudine, M. ANGO Jacques-Vianney.

Absents :

Absents excusés : Mme BLOT Laura, M. PETRICIG J.Michel, M. EL KHIDER Mustapha, M. DOUBLET Francis

Pouvoirs : Mme SAINT-PIERRE Valérie à Mme GUERIN Denise

Secrétaire : Mme AUBRY Christine

Le présent acte a été affiché le : 5 juillet 2012

**OBJET : DESIGNATION DU DELEGUE AU COMITE NATIONAL DES ACTIONS
SOCIALES – CNAS -**

N° 12/65

A la suite du renouvellement des élections municipales complémentaires du 17 juin 2012, le conseil municipal doit désigner le délégué représentant les élus auprès du CNAS pour une durée de 2 ans.

LE CONSEIL MUNICIPAL DESIGNE :

Mme Christine AUBRY

Déléguée représentant les élus auprès du CNAS

Mme Christine AUBRY est investie du mandat de conseillère municipale en vertu de l'article L 225 du code électoral et d'adjointe au Maire à l'issue des élections complémentaires du 25 juin 2012.

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire,
Denise GUERIN